

Eden Lodge Madagascar

PLAN DE MANAGEMENT DURABLE 2026-2028

Green Globe



Table des matières

1. INTRODUCTION	3
1.1 Prologue	3
Le présent document fait l'objet d'une révision annuelle afin d'intégrer les résultats obtenus, les évolutions réglementaires, les attentes des parties prenantes, les recommandations formulées à l'issue des audits Green Globe, ainsi que les nouveaux enjeux environnementaux et climatiques... 3	
1.2 Objet du Plan de Management Durable	3
1.3 Référentiels et conformité	4
2. CONTEXTE	4
2.1 Notre vision du tourisme durable.....	4
2.2 Nos principaux enjeux	5
2.3 Analyse des parties prenantes.....	6
2.4 Engagement de la Direction	6
3. VISION.....	7
4. MISSION.....	7
5. NOS VALEURS	7
5.1 Respect de l'environnement.....	7
5.2 Respect des personnes	7
5.3 Excellence	7
5.4 Intégrité	8
5.5 Innovation.....	8
6. OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PLAN DE MANAGEMENT DURABLE	8
6.1 Engagement général	8
6.2 Nos objectifs stratégiques	8
6.3 Pilotage des objectifs.....	11
7. MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL	12
7.1 Notre engagement environnemental	12
7.2 Veille réglementaire	13
7.3 MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE	13
7.4 MANAGEMENT DE L'EAU.....	15
7.5 MANAGEMENT DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE.....	17
7.6 BIODIVERSITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	20
8. MANAGEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE	23
8.1 VEILLE RÉGLEMENTAIRE SOCIALE	23
8.2 RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS LOCALES	23
8.3 CONDITIONS DE TRAVAIL ET BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS	26

8.4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET ACHATS RESPONSABLES	28
9. GOUVERNANCE, PILOTAGE ET AMÉLIORATION CONTINUE.....	30
9.1 Gouvernance du Développement Durable.....	30
9.2 Comité Développement Durable	31
9.3 Pilotage des indicateurs.....	32
9.4 Gestion des non-conformités	33
9.5 Gestion des risques	33
9.6 Communication et sensibilisation	33
9.7 Revue de Direction	34
9.8 Engagement d'amélioration continue	34
10. TABLEAU DE BORD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	35
11. PLAN D'ACTION ANNUEL	37
12. CONCLUSION ET ENGAGEMENT DE LA DIRECTION	37

1. INTRODUCTION

1.1 Prologue

Depuis son ouverture en 2009, l'Eden Lodge Madagascar s'est développé autour d'une conviction forte : il est possible d'offrir une expérience touristique haut de gamme tout en préservant les richesses naturelles, culturelles et humaines qui font l'identité de Madagascar.

Situé au cœur d'une réserve naturelle préservée de la péninsule d'Ampasindava, dans l'archipel de Nosy Be, l'Eden Lodge a été conçu dès l'origine selon une approche intégrant les principes du développement durable. Ce choix stratégique repose sur une gestion responsable des ressources naturelles, la protection de la biodiversité, le respect des communautés locales ainsi que la recherche permanente d'une qualité de service exemplaire.

Depuis près de vingt ans, notre établissement démontre qu'un tourisme de luxe peut contribuer positivement au développement économique local tout en limitant son empreinte environnementale. Notre engagement ne constitue pas une démarche ponctuelle, mais un véritable mode de gestion intégré à l'ensemble de nos activités.

Le présent Plan de Management Durable (PMD) constitue le document de référence de cette démarche. Il traduit les engagements de la Direction en objectifs opérationnels, mesurables et évaluables afin d'assurer une amélioration continue de notre performance environnementale, sociale et économique.

Le présent document fait l'objet d'une révision annuelle afin d'intégrer les résultats obtenus, les évolutions réglementaires, les attentes des parties prenantes, les recommandations formulées à l'issue des audits Green Globe, ainsi que les nouveaux enjeux environnementaux et climatiques.

1.2 Objet du Plan de Management Durable

Le Plan de Management Durable définit la stratégie de développement durable de l'Eden Lodge pour la période 2026-2028.

Il constitue un outil de pilotage permettant :

- D'identifier les enjeux prioritaires de l'établissement
- De fixer des objectifs stratégiques et opérationnels
- De planifier les actions nécessaires à leur réalisation
- De mesurer les résultats obtenus grâce à des indicateurs de performance (KPI)
- D'engager une démarche d'amélioration continue selon le principe « Planifier - Mettre en œuvre - Vérifier - Améliorer » (cycle PDCA)

Le présent Plan de Management Durable s'applique à l'ensemble des activités de l'Eden Lodge. Il couvre notamment les activités d'hébergement, de restauration, de transport et d'excursions nautiques, ainsi que les fonctions supports telles que les achats, la maintenance, la gestion des ressources humaines, les relations avec les communautés locales et la préservation de la biodiversité. Il engage l'ensemble des collaborateurs, des prestataires, des fournisseurs et des partenaires de l'établissement dans une démarche commune d'amélioration continue en faveur du développement durable.

1.3 Référentiels et conformité

La démarche de management durable de l'Eden Lodge s'appuie sur les principes reconnus du tourisme durable ainsi que sur la réglementation en vigueur.

Elle s'inscrit dans le respect des principes et exigences du référentiel Green Globe, des critères du Global Sustainable Tourism Council (GSTC), de la législation environnementale et sociale en vigueur à Madagascar, ainsi que des principales conventions internationales relatives à la protection de la biodiversité, à la lutte contre le changement climatique et à la conservation des espèces. Cette démarche fait l'objet d'une veille réglementaire permanente afin de garantir la conformité de nos pratiques et l'amélioration continue de notre système de management durable. Le respect de ces exigences fait l'objet d'une veille réglementaire permanente ainsi que d'une revue annuelle par la Direction.

2. CONTEXTE

2.1 Notre vision du tourisme durable

À l'Eden Lodge, nous considérons que la qualité de l'expérience client est indissociable de la qualité de notre environnement naturel et humain.

Notre modèle de développement repose sur un équilibre durable entre :

- La préservation des écosystèmes
- Le bien-être des collaborateurs
- Le développement des communautés locales
- La satisfaction de nos clients
- La pérennité économique de l'entreprise

Nous sommes convaincus que chaque décision opérationnelle doit contribuer simultanément à ces cinq dimensions.

Cette vision guide l'ensemble des choix stratégiques de l'établissement, depuis les investissements techniques jusqu'aux achats responsables, en passant par les relations avec les fournisseurs et les populations locales.

2.2 Nos principaux enjeux

Afin de garantir la pérennité de notre activité, l'Eden Lodge a identifié les principaux enjeux susceptibles d'influencer sa performance durable.

Enjeux environnementaux :

- Réduction des consommations d'eau et d'énergie
- Diminution des émissions de gaz à effet de serre
- Amélioration de la gestion des déchets
- Préservation de la biodiversité terrestre et marine
- Lutte contre les pollutions

Enjeux sociaux :

- Santé, sécurité et bien-être des collaborateurs
- Développement des compétences
- Egalité des chances
- Emploi local
- Amélioration des conditions de travail

Enjeux économiques

- Maintien de la rentabilité
- Développement des achats locaux
- Soutien aux filières économiques responsables
- Amélioration continue de la qualité de service

2.3 Analyse des parties prenantes

Le succès de notre démarche repose sur une collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs concernés.

Parties prenantes	Attentes principales	Réponse de l'Eden Lodge
Clients	Séjour responsable, confort, sécurité	Qualité de service, sensibilisation environnementale, transparence
Collaborateurs	Conditions de travail, formation, évolution professionnelle	Politique RH responsable, formation continue, avantages sociaux
Communautés locales	Emploi, développement économique, respect des traditions	Recrutement local, soutien aux écoles, partenariats communautaires
Fournisseurs	Relations durables et équitables	Politique d'achats responsables, préférence aux fournisseurs locaux
Autorités	Respect de la réglementation	Veille réglementaire et conformité permanente
Green Globe	Amélioration continue	Audits réguliers, suivi des indicateurs, mise à jour annuelle du PMD

2.4 Engagement de la Direction

La Direction de l'Eden Lodge considère le développement durable comme un élément central de la stratégie de l'entreprise.

La Direction de l'Eden Lodge s'engage à mobiliser les ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la mise en œuvre du présent Plan de Management Durable. Elle veille à définir des objectifs réalistes, mesurables et cohérents avec la stratégie de l'établissement, à assurer un suivi régulier des indicateurs de performance, à communiquer les résultats obtenus auprès des acteurs concernés et à promouvoir une culture d'amélioration continue impliquant l'ensemble des collaborateurs.

3. VISION

Être la référence de l'hôtellerie éco-luxe à Madagascar en démontrant qu'un tourisme haut de gamme peut générer des impacts positifs durables pour l'environnement, les communautés locales et les générations futures.

Nous souhaitons préserver l'exceptionnelle richesse naturelle de la péninsule d'Ampasindava tout en offrant à nos clients une expérience authentique, exclusive et responsable.

4. MISSION

Notre mission est d'offrir une expérience d'hébergement unique, fondée sur l'excellence du service, la protection de la biodiversité et le respect des populations locales.

Chaque activité de l'Eden Lodge doit contribuer à limiter notre impact environnemental, soutenir le développement socio-économique du territoire et créer de la valeur durable pour l'ensemble de nos parties prenantes.

À travers une gestion responsable des ressources, une politique d'achats durables, une implication forte auprès des communautés locales et une amélioration continue de nos pratiques, nous affirmons notre volonté d'être un acteur exemplaire du tourisme durable à Madagascar.

5. NOS VALEURS

Les valeurs de l'Eden Lodge constituent le fondement de toutes nos décisions et de toutes nos actions.

5.1 Respect de l'environnement

Nous protégeons les écosystèmes terrestres et marins qui font la richesse exceptionnelle de notre territoire en limitant notre empreinte écologique et en favorisant des pratiques respectueuses des ressources naturelles.

5.2 Respect des personnes

Nous plaçons l'humain au cœur de notre développement en garantissant des conditions de travail équitables, en favorisant l'emploi local et en contribuant au développement des communautés riveraines.

5.3 Excellence

Nous recherchons l'excellence dans chacune de nos prestations afin d'offrir une expérience client de grande qualité, tout en intégrant les principes du développement durable dans l'ensemble de nos activités.

5.4 Intégrité

Nous conduisons nos activités avec transparence, éthique et responsabilité, dans le respect des lois, des réglementations et des engagements pris auprès de nos partenaires.

5.5 Innovation

Nous encourageons l'amélioration continue de nos pratiques et le développement de solutions innovantes permettant de réduire notre impact environnemental et d'améliorer notre performance durable.

6. OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PLAN DE MANAGEMENT DURABLE

6.1 Engagement général

L'Eden Lodge s'engage à inscrire le développement durable au cœur de sa stratégie de gestion en conciliant la performance environnementale, la responsabilité sociale, la viabilité économique et la satisfaction de ses clients.

Le présent Plan de Management Durable constitue le document de référence permettant de planifier, mettre en œuvre, mesurer et améliorer en continu l'ensemble des actions liées au développement durable.

Chaque objectif est associé à un ou plusieurs indicateurs de performance (KPI), à une valeur de référence, à une cible à atteindre ainsi qu'à un responsable de suivi. Les résultats sont analysés lors des réunions trimestrielles du Comité Développement Durable et font l'objet d'une revue annuelle de Direction.

Les objectifs présentés ci-dessous couvrent la période **2026-2028**. Ils pourront être révisés annuellement en fonction des résultats obtenus, des évolutions réglementaires et des recommandations issues des audits Green Globe.

6.2 Nos objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques de l'Eden Lodge s'articulent autour de huit axes prioritaires.

➤ **Axe 1 – Réduire notre empreinte environnementale**

Nous nous engageons à réduire progressivement notre consommation de ressources naturelles et nos émissions de gaz à effet de serre tout en maintenant un niveau élevé de confort pour nos clients.

Objectifs 2026

Mission	Indicateur	Référence 2025	Objectif 2026	Responsable
Réduire la consommation d'eau	m ³ par nuitée	3,32 m ³	≤ 3,15 m ³	Responsable Technique
Réduire la consommation d'essence	Litres par nuitée	20,70 L	-10 %	Responsable Technique
Réduire la consommation de gasoil	Litres par nuitée	2,62 L	-10 %	Responsable Technique
Maintenir une forte production d'énergie solaire	kWh produits	13 401 kWh	+5 %	Responsable Technique
Réduire les émissions de CO ₂	kg CO ₂ / nuitée	19 157,5 kg	-10 %	Direction

➤ Axe 2 – Préserver durablement les ressources naturelles

L'Eden Lodge poursuit une gestion raisonnée de l'eau, des sols, de la biodiversité et des espaces naturels afin de préserver les écosystèmes de la péninsule d'Ampasindava.

Objectifs 2026

Mission	Indicateur	Objectif
Réduire les fuites d'eau	80 % de fuites réparées	100 %
Développer la réutilisation des eaux traitées	60 %	+10 %
Sensibiliser les clients aux économies d'eau	80 %	≥90 %
Préserver les habitats naturels	Aucune dégradation liée aux activités de l'hôtel	100 %

➤ Axe 3 – Développer une économie circulaire

Nous nous engageons à limiter la production de déchets en privilégiant la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et le compostage.

Objectifs 2026

Mission	Indicateur	Référence	Objectif
Réduire les déchets non recyclables	kg/an	229,04 kg	-20 %
Recycler les déchets organiques	% composté	90 %	95 %
Réduire les emballages plastiques	Quantité achetée	54,10 kg	-20 %
Développer le tri sélectif	Taux de valorisation	84 %	+15 %

➤ Axe 4 – Préserver la biodiversité

La biodiversité constitue le principal patrimoine naturel de l'Eden Lodge.

Nous poursuivrons nos actions de protection de la faune, de la flore et des écosystèmes terrestres et marins.

Objectifs 2026

Mission	Indicateur	Objectif
Protéger les pontes de tortues	75%	100 %
Restaurer les mangroves	750 plants/an	2 000 plants/an
Préserver les habitats naturels	0	0
Agriculture biologique	100%	100 %
Sensibiliser les visiteurs	95%	100 %

➤ Axe 5 – Renforcer notre engagement social

Notre politique sociale repose sur l'équité, le développement des compétences et la promotion de l'emploi local.

Objectifs 2026

Mission	Indicateur	Référence	Objectif
Maintenir l'emploi local	Personnel local	83 %	≥85 %
Favoriser les contrats durables	CDI	67 %	≥75 %
Développer les compétences	Formation	8 h	≥20 h/salarié/an
Maintenir le turn-over	Taux annuel	1%	<5 %
Favoriser l'égalité professionnelle	Part des femmes	20 %	≥25 %

➤ **Axe 6 – Soutenir le développement économique local**

L'Eden Lodge souhaite renforcer son impact positif sur l'économie locale en privilégiant les achats responsables et les partenariats durables.

Objectifs 2026

Mission	Indicateur	Référence	Objectif
Développer les achats locaux	Produits locaux	80 %	85 %
Maintenir les achats de produits de la mer locaux	Produits locaux	100 %	Maintien
Soutenir les artisans locaux	Nombre de partenariats	4 personnes	+10 %
Développer les fournisseurs responsables	Fournisseurs signataires de la Charte	50 %	100 %

➤ **Axe 7 – Garantir une gouvernance responsable**

Nous nous engageons à assurer une gestion transparente, éthique et conforme aux exigences réglementaires.

Objectifs 2026

Mission	Indicateur	Objectif
Respect de la réglementation	100 %	Maintien
Réunion du Comité Développement Durable	2/an	4/an
Audit interne développement durable	0/an	1/an
Réclamations traitées	100 %	Maintien
Formation à l'éthique	100 %	Maintien

➤ **Axe 8 – Améliorer continuellement notre performance**

Le développement durable repose sur une démarche d'amélioration continue impliquant l'ensemble des collaborateurs.

Objectifs 2026

Mission	Indicateur	Objectif
Réaliser une revue annuelle du PMD	1/an	Maintien
Suivre les KPI	100%	Maintien
Mettre en œuvre les actions correctives	80%	≥90 %
Maintenir la certification Green Globe	Certification	Certification maintenue

6.3 Pilotage des objectifs

Les objectifs définis dans le présent PMD sont intégrés au système de management de l'Eden Lodge.

Chaque responsable de service assure le suivi des indicateurs relevant de son domaine d'activité et communique les résultats à la Direction lors des réunions trimestrielles du Comité Développement Durable.

Une revue annuelle est organisée afin :

- D'évaluer les résultats obtenus
- D'analyser les écarts entre les objectifs et les résultats
- De définir les actions correctives ou préventives nécessaires
- De fixer les nouveaux objectifs de l'année suivante

Les indicateurs de performance sont consolidés dans le **Tableau de Bord Développement Durable**, présenté au chapitre 12 du présent document.

7. MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

7.1 Notre engagement environnemental

Depuis sa création, l'Eden Lodge place la protection de l'environnement au cœur de son modèle de développement. Situé au sein d'un environnement naturel exceptionnel, notre établissement reconnaît sa responsabilité dans la préservation des écosystèmes terrestres et marins de la péninsule d'Ampasindava.

Notre politique environnementale repose sur le principe de prévention des impacts, d'amélioration continue et d'utilisation raisonnée des ressources naturelles. Chaque décision opérationnelle est prise en recherchant le meilleur équilibre entre la qualité de l'expérience offerte à nos clients, la préservation de l'environnement et le développement économique local.

L'Eden Lodge s'engage à :

- Réduire progressivement son empreinte environnementale
- Préserver la biodiversité terrestre et marine
- Utiliser durablement les ressources naturelles
- Réduire ses émissions de gaz à effet de serre
- Favoriser l'économie circulaire
- Sensibiliser ses collaborateurs, ses clients et ses partenaires aux enjeux environnementaux
- Respecter l'ensemble de la réglementation applicable ainsi que les critères du référentiel Green Globe

La Direction assure une veille réglementaire permanente et s'engage à mettre à disposition les ressources nécessaires afin d'atteindre les objectifs définis dans le présent Plan de Management Durable.

7.2 Veille réglementaire

L'Eden Lodge assure une veille réglementaire permanente afin de garantir la conformité de ses activités avec les exigences nationales et internationales applicables.

Cette veille concerne notamment :

- Le Code de l'Environnement de Madagascar
- Le Code du Tourisme
- Le Code Forestier
- La réglementation relative aux Aires Protégées
- La réglementation sur les établissements touristiques
- La Convention sur la Diversité Biologique
- La Convention CITES
- La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
- La Convention RAMSAR
- Toute nouvelle réglementation susceptible d'impacter nos activités

La Direction procède à une revue réglementaire annuelle afin d'identifier les évolutions éventuelles et d'assurer leur intégration dans les procédures internes.

7.3 MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE

Objectif :

Réduire durablement la consommation énergétique de l'établissement tout en maintenant un niveau de confort élevé pour les clients.

Enjeux :

L'énergie représente l'un des principaux postes d'impact environnemental de l'Eden Lodge. La réduction des consommations d'électricité, d'essence et de gasoil contribue directement à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et des coûts d'exploitation.

Situation actuelle :

L'Eden Lodge produit la totalité de son énergie grâce à son installation photovoltaïque.

Le suivi mensuel des consommations permet d'identifier rapidement toute dérive et d'engager des actions correctives.

Les consommations de référence 2025 sont les suivantes :

Indicateur	Valeur de référence
Essence	15 400 litres/an
Gasoil	1 950 litres/an
Production solaire	13 401 kWh/an
Essence par nuitée	20,70 L
Gasoil par nuitée	2,62 L

Objectifs 2026

Mission	Cible
Réduire la consommation d'essence	-10 %
Réduire la consommation de gasoil	-10 %
Maintenir une couverture solaire supérieure à 95 %	Oui
Réduire les émissions de CO ₂	-10 %

Actions :

Gestion des équipements

- Remplacer progressivement les équipements les plus énergivores
- Généraliser les appareils à haute efficacité énergétique
- Maintenir un programme annuel de maintenance préventive

Optimisation des consommations

- Programmer le fonctionnement des équipements fortement consommateurs
- Éteindre systématiquement les équipements inutilisés
- Optimiser le fonctionnement des installations frigorifiques
- Utiliser au maximum le bateau simple moteur

Éclairage

- Généraliser l'utilisation des ampoules LED
- Développer l'installation de détecteurs de présence
- Vérifier annuellement les performances de l'éclairage

Production photovoltaïque

- Maintenir le rendement optimal du parc solaire
- Contrôler journalièrement la production
- Réaliser une maintenance préventive des batteries et des onduleurs

Sensibilisation

- Former le personnel aux écogestes
- Informer les clients sur les bonnes pratiques d'économie d'énergie

Indicateurs de suivi

- Consommation mensuelle d'électricité
- Production photovoltaïque
- Consommation d'essence
- Consommation de gasoil
- Coût énergétique
- kg CO₂ émis
- Consommation énergétique par nuitée

Responsable :

Responsable Technique

Fréquence de suivi :

- Relevé journalier
- Suivi mensuel
- Analyse trimestrielle
- Revue annuelle

7.4 MANAGEMENT DE L'EAU

Objectif :

Préserver durablement la ressource en eau tout en garantissant un haut niveau de qualité de service.

Enjeux :

L'eau constitue une ressource particulièrement sensible à Madagascar.

L'Eden Lodge s'engage à réduire progressivement sa consommation par nuitée tout en améliorant l'efficacité de ses installations.

Situation actuelle :

Depuis plusieurs années, les consommations sont suivies mensuellement.

Les principaux postes consommateurs sont :

- Hébergement
- Restauration
- Lingerie
- Espaces verts
- Logements du personnel.

La consommation de référence est de :

3,32 m³ par nuitée.

Objectifs 2026

Mission	Cible
Réduction consommation par nuitée	-5 %
Réparation des fuites	100 %
Réutilisation eaux traitées	+10 %
Participation programme linge	90 %

Actions :

- Contrôle hebdomadaire des réseaux.
- Recherche systématique des fuites.
- Installation progressive d'équipements hydro-économes.
- Réutilisation des eaux traitées lorsque cela est possible.
- Sensibilisation des clients concernant le changement des serviettes et du linge.
- Sensibilisation continue des collaborateurs.

Indicateurs :

- m³ consommés
- m³ par nuitée
- Nombre de fuites
- Temps moyen de réparation
- Volume d'eau réutilisé

Responsable :

Responsable Technique

Fréquence :

- Relevé journalier
- Suivi mensuel
- Analyse trimestrielle
- Revue annuelle

7.5 MANAGEMENT DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Objectif :

Réduire progressivement la production de déchets à la source, optimiser leur valorisation et favoriser une économie circulaire afin de limiter l'impact environnemental des activités de l'Eden Lodge.

Notre démarche repose sur le principe des **6R** :

- **Refuser** les produits inutiles ou à usage unique lorsque des alternatives existent
- **Réduire** les consommations et les emballages
- **Réutiliser** les équipements et les contenants
- **Réparer** les matériels afin d'allonger leur durée de vie
- **Recycler** les déchets valorisables
- **Récupérer/Revaloriser** rendre à la terre grâce au compostage des déchets organiques

Enjeux :

L'éloignement géographique de l'Eden Lodge rend la gestion des déchets particulièrement stratégique.

La réduction des déchets à la source permet :

- De limiter les transports vers les centres de traitement
- De réduire les coûts d'exploitation
- De préserver la qualité des milieux naturels
- De sensibiliser les clients et les communautés locales

La priorité est donnée à la prévention plutôt qu'au traitement.

Situation actuelle :

Depuis plusieurs années, l'Eden Lodge met en œuvre une politique de tri sélectif, de compostage et de réduction des emballages.

Les principales actions déjà déployées sont :

- Tri sélectif des déchets
- Compostage des déchets organiques issus de la cuisine et des espaces verts
- Limitation des plastiques à usage unique
- Utilisation de bouteilles en verre réutilisables
- Valorisation des déchets verts dans le potager
- Partenariat avec les filières locales de recyclage lorsqu'elles existent. Par exemple, avec l'Heure Bleue, nous participons au programme de recyclage de la FHORM

Les quantités de déchets font l'objet d'un suivi mensuel permettant d'analyser leur évolution par catégorie.

Objectifs 2026

Mission	Indicateur	Référence	Cible
Réduire les déchets non recyclables	kg/an	229,04 kg/an	-20 %
Réduire les emballages plastiques	kg/an	54,10 kg/an	-20 %
Valoriser les déchets organiques	% composté	90 %	≥95 %
Développer le recyclage	% déchets recyclés	75%	+15 %
Maintenir la lutte contre le gaspillage alimentaire	kg/mois	0%	-10 %

Actions :

Réduction à la source :

- Privilégier les produits en vrac
- Favoriser les emballages consignés
- Limiter les produits jetables
- Réduire les impressions papier

Tri sélectif :

Le tri est organisé selon les principales catégories :

- Verre
- Plastique
- Carton
- Métal
- Papier
- Déchets dangereux
- Huiles usagées
- Piles
- Déchets électroniques

Chaque service est responsable du respect des consignes de tri.

Compostage :

Les déchets organiques issus de la cuisine, du restaurant, du potager et des espaces verts sont compostés afin de produire un amendement naturel utilisé pour l'entretien des jardins et des cultures.

L'objectif est de tendre vers une valorisation maximale des biodéchets.

Sensibilisation :

Chaque collaborateur bénéficie d'une formation annuelle sur la gestion des déchets.

Les clients sont informés des actions de l'établissement au travers des supports de communication et des échanges avec les équipes.

Une opération « **Village Propre** » est organisée chaque année en partenariat avec les communautés locales.

Indicateurs de suivi :

Les indicateurs suivants sont suivis mensuellement :

- Quantité totale de déchets produits (kg)
- Déchets produits par nuitée
- Quantité de déchets recyclés
- Quantité de compost produite
- Quantité de déchets envoyés en décharge
- Quantité de plastique utilisée
- Quantité de papier consommée

Les résultats sont analysés lors des réunions trimestrielles du Comité Développement Durable.

Responsable :

- Responsable Hébergement
- Responsable Maintenance
- Responsable Cuisine

Fréquence de suivi :

- Relevé journalier
- Suivi mensuel
- Analyse trimestrielle
- Revue annuelle

7.6 BIODIVERSITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif :

Préserver durablement les écosystèmes terrestres et marins de la péninsule d'Ampasindava et contribuer activement à la conservation de la biodiversité exceptionnelle qui constitue le principal patrimoine naturel de l'Eden Lodge.

Enjeux :

L'Eden Lodge est implanté dans un environnement naturel remarquable comprenant :

- Forêt tropicale
- Mangroves
- Plages de ponte des tortues marines
- Récifs coralliens
- Habitats d'espèces endémiques

La préservation de ces milieux représente une responsabilité majeure pour notre établissement.

Notre politique vise à éviter toute dégradation des habitats naturels tout en contribuant à leur restauration.

Situation actuelle :

Depuis son ouverture, l'Eden Lodge mène de nombreuses actions en faveur de la biodiversité :

- Protection des sites de ponte des tortues marines
- Surveillance quotidienne des nids
- Sensibilisation des populations locales
- Implication des villageois dans la protection des pontes
- Reboisement des mangroves
- Agriculture biologique sans pesticides chimiques
- Entretien écologique des espaces verts
- Lutte contre les espèces invasives lorsque nécessaire.

L'ensemble de ces actions contribue à préserver la qualité écologique de la péninsule.

Objectifs 2026

Mission	Indicateur	Cible
Protéger les pontes de tortues	75%	100 %
Restaurer les mangroves	750 plants/an	2 000/an
Agriculture biologique	100%	Maintien
Préserver les habitats naturels	0 Dégradation liée aux activités	Maintien
Sensibiliser les visiteurs	95%	100 %
Former les collaborateurs	100%	Maintien

Actions

Protection des tortues marines

Chaque ponte identifiée est : localisée, balisée, protégée, suivie jusqu'à l'éclosion.

Les populations locales sont pleinement associées à cette démarche grâce au programme de « **Protecteur des tortues** », qui encourage le signalement et la protection des nids. Une prime a été mise en place au bénéfice du parrain du nid.

Reboisement

Chaque année, l'Eden Lodge participe à des campagnes de restauration des mangroves en partenariat avec les communautés locales.

Ces opérations contribuent :

- À lutter contre l'érosion côtière
- À améliorer les habitats marins
- À renforcer le stockage naturel du carbone

Agriculture durable

Les espaces cultivés sont entretenus selon des méthodes respectueuses de l'environnement :

- Utilisation de compost produit sur site
- Lutte biologique contre les ravageurs
- Limitation des intrants chimiques
- Valorisation des espèces locales

Sensibilisation

Les clients sont invités à découvrir les richesses naturelles de la région au travers :

- D'informations disponibles dans les chambres
- Des échanges avec les équipes
- D'excursions respectueuses de l'environnement
- De recommandations concernant les espèces protégées et la réglementation CITES.

Les collaborateurs bénéficient également d'une sensibilisation annuelle aux enjeux de la biodiversité.

Indicateurs de suivi

- Nombre de pontes recensées
- Taux de protection des nids
- Nombre de jeunes tortues relâchées
- Nombre de plants reboisés ;
- Surface restaurée ;
- Nombre d'actions de sensibilisation ;
- Nombre de participants aux actions environnementales.

Responsable

Direction Générale

Responsable Environnement : Exploitation

Responsable Activités : Guide

Fréquence de suivi

- Suivi mensuel pendant la saison de ponte
- Bilan annuel biodiversité
- Revue annuelle du PMD

8. MANAGEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Le développement durable ne se limite pas à la protection de l'environnement. Il repose également sur la création de valeur pour les collaborateurs, les communautés locales et l'économie du territoire.

Depuis sa création, l'Eden Lodge a fait le choix de placer l'humain au cœur de son projet d'entreprise. Notre ambition est de contribuer durablement au développement de la péninsule d'Ampasindava en privilégiant l'emploi local, le développement des compétences, les partenariats avec les acteurs du territoire et une gouvernance responsable.

Notre politique sociale s'articule autour de quatre engagements :

- Développer l'emploi local
- Garantir des conditions de travail équitables et sûres
- Soutenir les communautés locales
- Contribuer au développement économique du territoire

La Direction veille à ce que ces engagements soient intégrés dans l'ensemble des décisions de gestion et fassent l'objet d'un suivi régulier.

8.1 VEILLE RÉGLEMENTAIRE SOCIALE

L'Eden Lodge assure une veille réglementaire permanente afin de garantir la conformité de ses pratiques avec la législation malgache.

Cette veille porte notamment sur :

- Le Code du Travail
- Le Code de Prévoyance Sociale
- Les textes relatifs à la santé et sécurité au travail
- La médecine du travail
- Les conventions collectives applicables
- Les règles relatives à la protection des mineurs
- La réglementation relative à la lutte contre les discriminations

Une revue réglementaire est réalisée chaque année afin d'intégrer toute évolution susceptible d'avoir un impact sur les activités de l'établissement.

8.2 RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS LOCALES

Objectif :

Créer une valeur durable pour les populations riveraines en favorisant l'emploi local, le développement économique, l'éducation, la santé et la préservation des traditions culturelles.

Enjeux :

L'Eden Lodge est implanté au sein d'un territoire où les communautés locales jouent un rôle essentiel dans la préservation de l'environnement et dans l'accueil des visiteurs.

Notre développement ne peut être durable que s'il bénéficie directement aux villages voisins.

Notre politique vise donc à renforcer les retombées positives de notre activité tout en limitant les éventuels impacts négatifs.

Situation actuelle :

Depuis son ouverture, l'Eden Lodge privilégie une démarche de développement local fondée sur la confiance et des partenariats de long terme.

Les principales actions déjà mises en œuvre sont :

- Recrutement prioritaire des habitants des villages voisins
- Soutien à la scolarisation des enfants
- Création et accompagnement d'infrastructures éducatives
- Actions de sensibilisation à l'hygiène et à la santé
- Accès ponctuel des communautés à certaines infrastructures de l'établissement
- Valorisation des artisans locaux auprès des visiteurs
- Recours aux pêcheurs locaux pour l'approvisionnement en produits de la mer

Objectifs 2026

Mission	Indicateur	Référence	Objectif
Maintenir le recrutement local	Personnel local	83 %	≥85 %
Développer les actions communautaires	Nombre d'actions/an	2	≥4
Soutenir les écoles partenaires	Nombre d'enfants bénéficiaires	35	+10 %
Développer les partenariats locaux	Nombre de partenariats	4	+15 %
Sensibilisation santé et hygiène	Nombre de formations	13	≥20/an

Actions :

Emploi local

L'Eden Lodge poursuit sa politique de recrutement prioritaire des habitants des villages voisins et favorise leur évolution professionnelle vers des postes à responsabilité.

Éducation

L'établissement poursuit son soutien aux écoles locales en contribuant à l'amélioration des infrastructures, à l'accès à l'éducation et à la sensibilisation des jeunes générations aux enjeux environnementaux.

Santé

Des actions de prévention et de sensibilisation sont organisées régulièrement sur des thèmes tels que, hygiène, nutrition, prévention des maladies, santé maternelle et infantile.

Culture

L'Eden Lodge encourage la valorisation du patrimoine culturel local en faisant intervenir des artisans, artistes et associations dans le cadre des activités proposées aux clients.

Protection des populations

L'établissement applique une politique de tolérance zéro à l'égard du tourisme sexuel, du travail des enfants, de toute forme d'exploitation des personnes.

Tout collaborateur est tenu de signaler immédiatement toute situation suspecte à la Direction.

Indicateurs de suivi :

- Pourcentage de personnel local
- Nombre d'emplois créés
- Nombre d'enfants soutenus
- Nombre d'actions communautaires
- Nombre de formations réalisées
- Satisfaction des communautés

Responsable :

- Direction Générale
- Direction d'exploitation

Fréquence :

- Bilan semestriel
- Revue annuelle

8.3 CONDITIONS DE TRAVAIL ET BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

Objectif :

Garantir un environnement de travail sûr, équitable, inclusif et motivant permettant le développement professionnel de chaque collaborateur.

Enjeux :

Les collaborateurs représentent la principale richesse de l'Eden Lodge.

Le développement durable passe par :

- Ses emplois stables
- Des conditions de travail de qualité
- Une politique salariale équitable
- Le développement des compétences
- Un dialogue permanent

Situation actuelle :

L'Eden Lodge emploie majoritairement du personnel malgache, dont une forte proportion est issue des villages environnants.

L'établissement met à disposition de ses collaborateurs :

- Une cantine
- Un hébergement pour certains postes
- Des formations régulières
- Des primes ;
- Des équipements de protection individuelle
- Des exercices de sécurité
- Un accompagnement médical lorsque nécessaire

Des événements internes sont également organisés afin de renforcer la cohésion des équipes.

Objectifs 2026

Mission	Indicateur	Référence	Objectif
Personnel local	%	83 %	≥85 %
Contrats CDI	%	67 %	≥75 %
Turn-over	%	1%	<5 %
Formation	heures/salarié/an	20	≥20 h
Participation formation sécurité	%	100%	Maintien
Accidents graves	Nombre	0	Maintien
Femmes dans les effectifs	%	20 %	≥25 %

Actions :

Développement des compétences

Chaque collaborateur bénéficie d'un programme annuel de formation adapté à son poste.

Les formations portent notamment sur :

- Développement durable
- Qualité de service
- Sécurité
- Premiers secours
- Incendie
- Gestion des risques cycloniques
- Langues étrangères.

Égalité des chances

Toute discrimination fondée sur le sexe, l'origine, la religion, l'âge, le handicap, les opinions ou toute autre caractéristique personnelle est strictement interdite.

Les recrutements, promotions et évolutions professionnelles reposent exclusivement sur les compétences et les performances.

Santé et sécurité

L'Eden Lodge poursuit sa politique de prévention en mettant en œuvre :

- Des formations sécurité
- Des exercices d'évacuation
- Des inspections régulières
- Des équipements de protection adaptés

Bien-être

L'établissement encourage un environnement de travail favorisant :

- Le respect
- La communication
- L'esprit d'équipe
- L'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle

Indicateurs de suivi :

- Effectif total
- Personnel local
- Personnel féminin
- Taux de CDI
- Taux de turn-over
- Heures de formation
- Accidents du travail
- Absentéisme
- Satisfaction des collaborateurs

Responsable :

- Direction d'exploitation
- Chefs de service

Fréquence :

- Suivi trimestriel
- Revue annuelle

8.4 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET ACHATS RESPONSABLES

Objectif :

Contribuer au développement économique durable de la région en privilégiant les fournisseurs locaux, les circuits courts et les achats responsables.

Enjeux :

En tant qu'acteur économique majeur de la péninsule, l'Eden Lodge souhaite maximiser les retombées positives de ses achats sur le territoire.

Notre politique d'achats vise à soutenir les producteurs, pêcheurs, artisans et entreprises locales tout en garantissant la qualité des produits et services proposés à nos clients.

Situation actuelle

Depuis plusieurs années :

- 100 % des produits de la mer sont achetés localement
- Environ 80 % des achats sont réalisés auprès de fournisseurs locaux
- Les artisans locaux sont associés aux activités de l'établissement
- Les achats privilégient les produits de saison et les circuits courts lorsque cela est possible

Objectifs 2026

Mission	Indicateur	Référence	Objectif
Produits locaux	% achats	80 %	≥85 %
Produits de la mer locaux	%	100 %	Maintien
Fournisseurs engagés	Charte signée	50%	100 %
Produits éco-responsables	%	70%	+20 %

Politique des achats responsables

Les achats sont réalisés conformément aux principes des **6R** :

- Repenser le besoin
- Réduire les consommations
- Réutiliser
- Réparer
- Recycler
- Remplacer lorsque des alternatives plus durables existent

Les fournisseurs sont évalués selon des critères portant sur :

- La qualité
- La fiabilité
- Le respect de la réglementation
- Les pratiques sociales
- Les engagements environnementaux

Politique anticorruption

L'Eden Lodge applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis de toute forme de corruption, de conflit d'intérêts ou d'avantage individuel.

Les décisions d'achat reposent exclusivement sur des critères objectifs de qualité, de coût, de fiabilité et de responsabilité.

Indicateurs de suivi :

- Pourcentage d'achats locaux
- Nombre de fournisseurs locaux
- Fournisseurs évalués
- Fournisseurs signataires de la charte responsable
- Achats de produits éco-certifiés

Responsable :

- Responsable Achats (Magasinier et coursier)
- Direction Administrative et Financière

Fréquence :

- Suivi trimestriel
- Bilan annuel

9. GOUVERNANCE, PILOTAGE ET AMÉLIORATION CONTINUE

9.1 Gouvernance du Développement Durable

Le développement durable constitue un axe stratégique de la politique générale de l'Eden Lodge.

La Direction Générale est responsable de la définition de la politique de développement durable et veille à son intégration dans l'ensemble des activités de l'établissement.

Chaque responsable de service contribue à la mise en œuvre des actions relevant de son domaine de compétence et participe activement au suivi des indicateurs de performance.

L'ensemble des collaborateurs est associé à cette démarche et est encouragé à proposer des actions d'amélioration permettant de réduire les impacts environnementaux et sociaux de l'établissement.

Cette gouvernance permet d'intégrer le développement durable dans les décisions quotidiennes ainsi que dans la stratégie à long terme de l'Eden Lodge.

9.2 Comité Développement Durable

Afin d'assurer un suivi régulier du présent Plan de Management Durable, un Comité Développement Durable est mis en place.

Ce comité est chargé :

- De suivre les indicateurs de performance
- D'évaluer l'avancement des objectifs
- D'analyser les écarts éventuels
- De proposer des actions correctives
- De préparer la revue annuelle de Direction

Composition

Le comité est composé au minimum de :

- Directeur d'exploitation
- Responsable Hébergement
- Responsable Technique
- Guide accompagnateur
- Responsable Restauration
- Chef de cuisine
- Représentant des skippers
- Responsable Sécurité
- Responsable Achats
- Responsable Jardin

Selon les sujets abordés, d'autres collaborateurs ou partenaires pourront être invités à participer aux réunions.

Fréquence

Le Comité Développement Durable se réunit **au minimum une fois par trimestre**.

Des réunions extraordinaires peuvent être organisées lorsque des événements particuliers le nécessitent (audit, incident environnemental, évolution réglementaire, etc.).

9.3 Pilotage des indicateurs

Le suivi du Plan de Management Durable repose sur un ensemble d'indicateurs de performance (KPI) couvrant les dimensions environnementales, sociales et économiques.

Les indicateurs sont renseignés selon une fréquence définie (journalier, mensuelle, trimestrielle ou annuelle) et analysés lors des réunions du Comité Développement Durable.

Les principaux domaines suivis sont :

Environnement

- Consommation d'eau
- Consommation d'énergie
- Consommation de carburant
- Production d'énergie solaire
- Emissions de CO₂
- Gestion des déchets
- Biodiversité

Social

- Effectif
- Emploi local
- Taux de CDI
- Taux de turn-over
- Formation
- Accidents du travail
- Satisfaction du personnel

Economique

- Achats locaux
- Fournisseurs responsables
- Satisfaction client
- Investissements durables

Les résultats sont consolidés dans le Tableau de Bord Développement Durable présenté au chapitre suivant.

9.4 Gestion des non-conformités

Toute non-conformité identifiée dans le cadre du présent PMD fait l'objet d'une analyse afin d'en déterminer les causes et de mettre en place les actions nécessaires.

Une non-conformité peut notamment concerner :

- Le non-respect d'une exigence réglementaire
- Le non-respect d'une procédure interne
- Un dépassement d'un objectif fixé
- Une plainte environnementale ou sociale
- Un incident susceptible d'avoir un impact sur l'environnement ou les communautés

Chaque non-conformité donne lieu à :

- L'enregistrement de l'événement
- L'identification des causes
- La définition d'actions correctives
- Le suivi de leur mise en œuvre
- La vérification de leur efficacité

9.5 Gestion des risques

Afin d'assurer la résilience de l'établissement, l'Eden Lodge identifie régulièrement les principaux risques susceptibles d'affecter sa performance durable.

Les risques font l'objet d'une évaluation annuelle et concernent notamment :

- Les risques climatiques (cyclones, sécheresse, fortes pluies)
- Les risques liés à la biodiversité
- Les risques sanitaires
- Les risques sociaux
- Les risques liés aux fournisseurs
- Les risques réglementaires

Pour chaque risque identifié, des mesures de prévention ou de réduction sont définies.

9.6 Communication et sensibilisation

L'Eden Lodge considère que la réussite de sa démarche de développement durable repose sur l'implication de l'ensemble de ses parties prenantes.

Une communication régulière est assurée auprès :

- Des collaborateurs
- Des clients

- Des fournisseurs
- Des communautés locales
- Des partenaires institutionnels

Les actions de sensibilisation prennent différentes formes :

- Formations
- Affichages
- Réunions d'équipe
- Livret d'accueil
- Informations dans les chambres
- Echanges avec les clients
- Actions communautaires

Les résultats obtenus sont communiqués chaque année à travers le Tableau de Bord Développement Durable.

9.7 Revue de Direction

Une revue du Plan de Management Durable est réalisée chaque année par la Direction.

Cette revue permet :

- D'évaluer l'atteinte des objectifs
- D'analyser les résultats des indicateurs
- De vérifier l'efficacité des actions mises en œuvre
- D'identifier les axes d'amélioration
- De définir les objectifs de l'année suivante

Les conclusions de cette revue sont intégrées à la mise à jour annuelle du présent PMD.

9.8 Engagement d'amélioration continue

L'Eden Lodge applique le principe d'amélioration continue afin de renforcer chaque année sa performance environnementale, sociale et économique.

Cette démarche repose sur le cycle **PDCA (Plan – Do – Check – Act)** :

PLAN

Définir les objectifs, les indicateurs et les actions.

DO

Mettre en œuvre les actions prévues et mobiliser les ressources nécessaires.

CHECK

Mesurer les résultats obtenus au moyen des indicateurs de performance et des audits internes.

ACT

Corriger les écarts, partager les retours d'expérience et définir de nouveaux objectifs afin d'améliorer continuellement les performances.

Cette méthode garantit une progression régulière du système de management durable et permet à l'Eden Lodge de répondre aux attentes de ses parties prenantes ainsi qu'aux exigences du référentiel Green Globe.

10. TABLEAU DE BORD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contrairement à votre PMD actuel qui présente une liste de dix indicateurs, je vous recommande d'introduire un véritable tableau de bord de management.

Il permettra à la Direction de suivre l'évolution des performances et de démontrer, lors des audits Green Globe, que les objectifs sont pilotés à partir de données mesurables.

Le tableau de bord est mis à jour selon la fréquence définie pour chaque indicateur et fait l'objet d'une analyse trimestrielle.

Domaine	Indicateur	Référence 2025	Objectif 2026	Fréquence	Responsable
Eau	Consommation d'eau (m³/nuitée)	3,32	≤ 3,15	Mensuel	Responsable Technique
Eau	Fuites réparées	-	100 %	Mensuel	Responsable Technique
Énergie	Essence (L/nuitée)	20,70	-10 %	Mensuel	Responsable Technique
Énergie	Gasoil (L/nuitée)	2,62	-10 %	Mensuel	Responsable Technique
Énergie	Production solaire (kWh)	13 401	+5 %	Mensuel	Responsable Technique
Climat	Émissions de CO ₂	19 157,5 kg	-10 %	Trimestriel	Direction
Déchets	Déchets non recyclables	229,04kg/an	-20 %	Mensuel	Hébergement
Déchets	Déchets organiques compostés	90 %	95 %	Mensuel	Cuisine
Biodiversité	Nids de tortues protégés	100 %	100 %	Saisonnier	Direction
Biodiversité	Mangroves replantées	750 plants	2 000 plants	Annuel	Direction
RH	Personnel local	83 %	85 %	Semestriel	RH
RH	Taux de CDI	67 %	75 %	Semestriel	RH
RH	Formation	20h/salarié	≥20 h/salarié	Annuel	RH
RH	Turn-over	1%	<5 %	Annuel	RH
Achats	Achats locaux	80 %	85 %	Trimestriel	Achats
Achats	Produits de la mer locaux	100 %	Maintien	Trimestriel	Achats
Clients	Satisfaction client	96%	Maintien	Trimestriel	Hébergement
Communautés	Actions communautaires	2	≥4/an	Annuel	Direction

11. PLAN D'ACTION ANNUEL

Le Plan de Management Durable est décliné chaque année en un Plan d'Action Opérationnel.

Chaque action fait l'objet d'un suivi formalisé.

Action	Responsable	Échéance	Indicateur	Statut
Réduire la consommation d'eau	Responsable Technique	Décembre	m ³ /nuitée	À suivre
Réduire la consommation d'essence	Responsable Technique	Décembre	L/nuitée	À suivre
Généraliser les achats locaux	Responsable Achats	Décembre	% achats locaux	À suivre
Organiser quatre actions communautaires	Direction	Décembre	Nombre d'actions	À suivre
Former 100 % du personnel au développement durable	RH	Décembre	% personnel formé	À suivre

12. CONCLUSION ET ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

La Direction de l'Eden Lodge réaffirme sa volonté d'inscrire le développement durable au cœur de son modèle de gestion.

Le présent Plan de Management Durable traduit cette ambition en objectifs concrets, mesurables et suivis dans le temps. Il constitue un outil de pilotage partagé par l'ensemble des services et un levier d'amélioration continue.

À travers la mobilisation de ses collaborateurs, le dialogue avec ses parties prenantes et l'évaluation régulière de ses performances, l'Eden Lodge s'engage à poursuivre ses efforts pour réduire son empreinte environnementale, renforcer son impact social positif et contribuer au développement durable de la péninsule d'Ampasindava.

Ce document est révisé chaque année afin d'intégrer les résultats obtenus, les évolutions réglementaires, les attentes des parties prenantes et les recommandations formulées lors des audits Green Globe.

Fait à Anjanozano, le 07 juillet 2026

